

PV électronique du Bureau du Comité de Direction
du District de l'Yonne de Football du 25 septembre 2026

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mme BRUNET Florence, MM AMARAL Dominique, MOREL Stéphane, SABATIER Patrick

Début de la réunion : 12h00

Le Bureau du Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Cyril ANDRÉ, coach à Villeneuve sur Yonne puis Paron.

I. Nomination d'un nouvel instructeur

Le Bureau du Comité de Direction acte la nomination de Monsieur Ronan AMARAL en tant que nouvel instructeur au sein du District de l'Yonne de Football.

Cette nomination votée à l'unanimité des membres du Bureau prenant part au vote, et prend effet immédiat.

M. Dominique AMARAL n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

2. Activité des clubs

Le Bureau du Comité de Direction prend note de la demande de cessation d'activité du club Villeneuve sur Yonne (560956). Le Bureau du Comité donne un avis favorable.

Demande au secrétariat de transmettre aux services de la Ligue.

3. Footclubs

Les membres du Bureau du Comité de Direction constatent que les données des clubs sur FOOTCLUBS ne sont pas à jour ou incomplètes.

Toutes les catégories doivent, a minima, avoir un éducateur référencé avec ses coordonnées téléphoniques diffusables. Un lien vidéo permet aux clubs de les aider dans cette démarche : <https://youtu.be/Fn1ODJx7BGc>

Le Bureau du Comité de Direction sanctionne les clubs suivants ([Annexe 1](#)) pour non-envoi de documents demandés par le District dans les délais impartis (amende 5.26 « Droits Financiers et Amendes » - 50 €) et réitère cette demande pour le 18 octobre prochain.

4. Rassemblement PPF

Le Bureau du Comité de Direction amende les absences non excusées aux rassemblements PPF des 9 et 16 septembre (amende 15.3 / 100 €) mentionnées dans l'[Annexe 2](#).

4. CDA – Assemblée Générale

Le Bureau du Comité de Direction amende les absences non excusées à l'Assemblée Générale de la CDA du 12 septembre (amende 5.14 / 100 €) mentionnées ci-dessous :

- MEBROUK Abdel (Sens FP)
- SEHOULI Samy (Ent. Florentinoise)
- GOURIER Mathis (Magny)

5. Réunion de rentrée Challenge de la Convivialité

Le Bureau du Comité de Direction amende les absences non excusées à la réunion de rentrée du Challenge de la Convivialité du 17 septembre (amende 5.14 / 100 €) mentionnées ci-dessous :

- Cheny
- ACSRA
- Neuvy Sautour
- Serein AS
- Champs
- Tonnerre
- Vergigny

Fin de la réunion : 13h00

Le Président du District

Christophe CAILLIET

Le Secrétaire Général

Patrick SABATIER

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »